

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COMMISSIONS "PREVENTION DES CRUES"
ET "MISSION TRANSVERSALE AGRICOLE"
LUNDI 3 DECEMBRE 2012 – 17H30
MAIRIE DE ESQUERDES**

Etaient présents :

Christian DENIS, SmageAa
Francis DHALLEINE, SmageAa
Francis DUCROCQ, SmageAa
Anicet CHOQUET, SmageAa
Mathieu PRUVOST, SmageAa
Alain MEQUIGNON, SmageAa
Gilbert CHIQUET, SmageAa
Jean-Luc HOCHART, SmageAa
Francis DOYER, SmageAa
David CAPITAINE, SmageAa
Chantal LEVRAY, SmageAa
Marie-Jeanne LESCIEUR, CA 59-62
Agnès BOUTEL, directrice du SmageAa
Vincent PRETRE, technicien au SmageAa
Marion THYS, technicienne au SmageAa
Pierre BRUSSON, technicien au SmageAa

Etaient excusés :

Josse NEMPONT, SmageAa
Daniel DESCHODT, SmageAa
Gérard FLAMENT, SmageAa
Jean-Claude NOEL, SmageAa
Jean-Claude BONNE, SmageAa
Claude DEVULDER, SmageAa
Jacques DRIEUX, SmageAa
Jean-Claude CORDONNIER, SmageAa

Etaient absents :

Patrick BEDAGUE, SmageAa
Jean-Luc BRIOULE, SmageAa
François SEGURA, SmageAa
René DEBOUDT, SmageAa

Suite au mot d'accueil de Monsieur CHIQUET, Monsieur DENIS donne lecture des excusés et présente l'ordre du jour :

- Le Programme d'Action de Prévention des Inondations : point d'avancement – convention cadre,
- La mobilisation du champ d'expansion des crues : enquête publique et diagnostics archéologiques
- La lutte contre les inondations sur la commune de Blendecques : proposition de maîtrise d'ouvrage déléguée de la part du SmageAa,
- La culture du risque : point sur les actions en cours et à venir,
- Le bilan diguette / MAET et les prospectives.

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations (ou PAPI) – plan de financement et convention cadre

Monsieur BRUSSON revient sur la labellisation du programme de prévention des crues en PAPI (13 décembre 2011). Ce label garantit des financements de l'Etat à hauteur de 42% sur le budget global évalué à 18,3 millions d'euros.

L'étape suivante a été de négocier le plan de financement avec les différents co-financeurs identifiés dans le PAPI de l'Audomarois (Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseil Général) en vue de la signature de la convention cadre.

Quelques modifications ont dû être apportées :

- Certaines opérations ont dû être décalées dans le temps pour tenir compte de la réalité de mise en œuvre,
- Certains travaux ont été étalés dans le temps pour répondre à une meilleure répartition des contributions financières sur la durée du programme,
- Réévaluation à la hausse du budget de l'étude d'évaluation suite à la consultation,
- Modification de certains taux d'intervention des financeurs en fonction de leurs prérogatives internes,
- Réévaluation à la hausse du budget du pilotage et de l'animation du PAPI

La répartition financière entre les différents co-financeurs est la suivante :

Financeurs	Taux	Total
Etat	42%	7 749 871
Maîtres d'ouvrage	28%	5 178 606
AEAP	20%	3 679 659
CRNPdC	5%	991 213
CG62	4%	693 660
		18 293 010

Le PAPI de l'Audomarois et ses annexes financières ont été présentés et validés par la commission permanente de la Région le 21 mai 2012 et par le conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois Picardie le 23 novembre 2012.

Le Conseil Général devrait présenter le PAPI de l'Audomarois en commission thématique en janvier et en commission permanente en février. La signature de la convention cadre pourrait avoir lieu en mars 2013. Il est signalé que l'Agence de l'Eau souhaite une signature protocolaire.

L'étude d'évaluation (fiche action I.1)

Le 1^{er} objectif de cette étude est de réaliser des analyses coût-bénéfice sur les projets de travaux estimés à plus de 2 millions d'euros et sur le programme global. L'amélioration de la connaissance des différents types de crues et le chiffrage de leurs conséquences permettront d'étudier la rentabilité des projets de travaux dans le temps afin de s'assurer de la pertinence économique de ces derniers. Il est à noter que la participation financière de l'Etat sur les projets de travaux est conditionnée aux résultats de ces analyses.

Le marché a également pour autres objectifs de réaliser une étude d'évaluation à mi-parcours et en fin de programme.

Suite à la consultation, le marché a été attribué au bureau d'études V2R Ingénierie & Environnement. La réunion de lancement a eu lieu le 15 octobre dernier. Les premiers résultats sont attendus pour la fin du 1^{er} semestre 2013.

L'Etat recherche actuellement des sites pilotes pour expérimenter la méthode Analyse MultiCritères. L'analyse coût-bénéfice permet de prendre en compte les dommages monétarisables (dégâts sur le matériel, pertes d'exploitation...) alors que l'Analyse MultiCritères a pour objectif de « chiffrer » les dommages intangibles (impacts sur la santé humaine, sur l'environnement...). Le SmageAa souhaite donc être identifié comme site pilote afin d'apporter une plus-value à l'étude d'évaluation.

La culture du risque

Madame THYS poursuit en évoquant les différentes actions menées sur la thématique culture du risque.

Fiche action I.2 – Repères de crue

L'installation de 5 échelles limnimétriques (deux à Houlle, deux à Clairmarais et une à Blendecques) est prévue en 2013, lors de la période d'étiage des cours d'eau (septembre-octobre). L'implantation initialement prévue en 2012 a dû être reportée à cause de l'absence de subvention sur cette opération pour l'année en cours.

Fiche action I.3 – Actions pédagogiques

Dans le cadre du programme interreg Floodcom de l'Institution Interdépartementale des Wateringues deux interventions sont prévues (en décembre 2012 et janvier 2013) au collège de Wizernes. L'objectif de ces actions est de sensibiliser les élèves d'une classe de 5^{ème} à la notion de risque d'inondation.

Afin de mettre en place l'opération identifiée dans le PAPI Audomarois (fiche action I.3), le SmageAa reçoit à partir du 1^{er} décembre 2012 un stagiaire en alternance pour une durée de 10 mois. L'accompagnement du stagiaire sera réalisé conjointement avec le Parc Naturel (sur l'aspect animation) et le SmageAa (sur la notion risque inondation). Le travail du stagiaire devrait permettre de mettre en place un programme de sensibilisation sur la notion de risque à destination du public scolaire et du grand public.

Fiche action I.4 – Observatoire des crues

Suite à la création de l'observatoire des crues sur le site Internet du SmageAa, la revue de presse des crues a été mise en ligne. Pour le moment, six crues sont répertoriées sur celle-ci.

L'enrichissement de la base de données de la photothèque des crues se poursuit suite aux crues de mars et octobre 2012.

Fiche action I.5 – Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

En complément de l'accompagnement des communes pour la réalisation de leurs DICRIM, le SmageAa a créé un groupement de commandes pour l'impression de ces documents. Dix-sept communes sont adhérentes de celui-ci et le SmageAa en est le coordonnateur.

Monsieur DENIS précise que l'accompagnement des communes a pris un certain retard en raison du changement de technicien sur le poste. Cet accompagnement commencera à partir du 1^{er} trimestre 2013.

Fiche action III.1 – PCS

Une assistance technique pour la réalisation du PCS d'Helfaut a été effectuée au cours de l'année. Suite à la crue du 30 octobre 2012, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des communes de la vallée de l'Aa pour réaliser un retour d'expérience sur cette crue (connaissance du nombre d'habitations inondées, impactées, déclenchement du PCS...). De plus, des rencontres sont en cours avec les élus des communes les plus touchées (en amont d'Ouve-Wirquin) afin d'approfondir la connaissance de la crue et éventuellement apporter des modifications au PCS pour le rendre plus opérationnel.

Les champs d'inondations contrôlée (fiche action VI.1)

Procédures administratives

Monsieur BRUSSON reprend la parole en rappelant que les dossiers administratifs (dossier « Loi sur l'Eau (DLE), Déclaration d'Intérêt Général (DIG), Déclaration d'Utilité Publique (DUP), Servitude de Rétenion Temporaire des Eaux (SRTE)) ont été déposés au printemps 2012. Suite à l'instruction, les avis et remarques nous ont été transmis en septembre-octobre. En réponse, des compléments ont été envoyés en octobre. Le dépôt des dossiers d'enquête a suivi au mois de novembre. Depuis, la consultation administrative a été lancée par les services de la DDTM.

L'enquête publique devrait avoir lieu pour le début d'année 2013. Le siège d'enquête principale sera situé à Fauquembergues et l'ensemble des dossiers seront consultables en mairie des 9 autres communes concernées par les champs d'inondation contrôlée. Les communes dont les niveaux d'eau seront impactés par le projet de travaux recevront également pour avis le DLE/DIG.

Suivant l'avancement des procédures administratives, les premiers travaux pourraient avoir lieu en 2013 (période juillet à octobre).

Accompagnement sur les aspects agricoles et fonciers

Monsieur PRETRE poursuit sur les aspects agricoles et fonciers. Le travail de contact et de rencontres des propriétaires avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) a continué afin de rendre compte de la situation foncière de chacun et de préciser les différentes emprises. Le contact avec les agriculteurs des sites concernés s'est également poursuivi afin de pouvoir affiner les données quant à l'impact du projet sur ces fermes (SAU, recensement des besoins, évolution de pratiques...).

Le SmageAa, en partenariat avec l'EPF, est attentif aux évolutions du territoire afin d'actualiser du mieux possible les éventuelles données utiles au projet (changement de propriétaires, changement d'adresse, décès, ...) notamment d'un point de vue administratif.

Ce travail se poursuivra en 2013 et les premiers accords amiables de vente devraient être finalisés.

Madame BOUTEL précise qu'une réunion est prévue le 14 décembre prochain pour évoquer la mise en œuvre du protocole foncier et les modalités d'utilisation de la réserve foncière.

Diagnostics archéologiques préventifs

Dans le cadre des prescriptions archéologiques liées au dossier des CIC les chantiers de diagnostics archéologiques préventifs se sont poursuivis à l'automne 2012.

Au mois d'octobre les chantiers archéologiques dirigés par le Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais ont eu lieu sur le site 5 « Prés au Brin de Vin » à Renty, le site 6 « Prés Tincheux » à Renty et Fauquembergues et le site 7 « Rietz Warnecques » à Merck St Liévin.

Aucun élément significatif n'a été trouvé et les rapports scientifiques définitifs seront remis en début d'année 2013.

La préparation de chantier a, cette année, nécessité une approche plus fine au niveau des réseaux notamment vis-à-vis du gaz. Il a aussi fallu parfois s'adapter aux conditions humides mais dans l'ensemble les chantiers se sont bien déroulés.

En chiffres ce sont 57 tranchées qui ont été ouvertes ce qui représente 3 890 m². Ceci concerne sur l'ensemble des 3 sites 65 propriétaires et 14 exploitants agricoles. Ces derniers seront indemnisés selon les bases actées dans le protocole foncier et agricole ce qui représente environ une dépense de 5 200 €.

Pour 2013 la dernière phase des diagnostics archéologiques est prévue sur le site 1 « Barrage Legrand » à St Martin d'Hardinghem, le site 10 « Prés de Bayenghem » à Seninghem et le site 12 d'Affringues.

Monsieur BRUSSON continue sur les projets de travaux complémentaires.

La lutte contre les inondations sur la commune de Blendecques (fiche action VI.2.1)

Dans le cadre du marché à bon de commande sur la résorption des désordres hydrauliques locaux, le SmageAa a mandaté le bureau d'études V2R Ingénierie & Environnement pour la réalisation d'une étude hydraulique et d'un avant-projet visant à proposer différents scénarios d'aménagement permettant de protéger localement le centre-ville de Blendecques contre les inondations.

L'avant-projet a été présenté à la commune et aux services de l'Etat au cours de l'année 2012.

Au vu de l'intérêt communal du projet, la commune de Blendecques a été identifiée comme maître d'ouvrage pour les suites à donner à cette étude. Par délibération, elle s'est positionnée officiellement le 27/11/2012 sur le scénario d'aménagement global comprenant :

- La réouverture du bras secondaire au niveau de la rue Paul Obry,
- L'effacement hydraulique du pont de la rue de la Vieille Usine,
- L'aménagement des berges de l'Aa identifiées dans l'étude,
- La création de zones d'expansion de crue,
- L'aménagement d'endiguements de protection.

Les bénéfices engendrés par le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues combiné au scénario d'aménagement choisi par la commune permettraient de mettre environ 580 logements hors d'eau sur les 600 inondés lors de la crue de 2002.

La commune souhaiterait déléguer sa maîtrise d'ouvrage au SmageAa, une délibération en ce sens sera proposée au prochain comité syndical.

Monsieur DENIS souligne l'intérêt économique du projet avec les nombreuses entreprises touchées lors de l'inondation du 1^{er} mars 2002.

La rétention en tête de bassin versant de l'Aa (fiche action VI.3.1)

En 2012, trois ouvrages de rétention ont été réalisés à Bourthes, sur l'un des sous bassin versant du Catelet. Ces ouvrages dimensionnés pour une période de retour 10 ans permettront de stocker environ 22 000 m³ d'eau. Le SmageAa participe à cette opération à hauteur de 20% (plafonnée à 50 000 €).

Le projet à moyen terme, toujours sous maîtrise d'ouvrage Communauté de communes du canton d'Hucquelières, prévoit la réalisation de 9 ouvrages de rétention pour environ 180 500 m³ d'eau stockés. L'Etat finançant les travaux qu'en fonction des résultats de l'analyse coût bénéfice du projet, il sera proposé à la communauté de communes durant le mois de décembre d'attendre les résultats de cette analyse pour lancer l'opération.

La rétention en tête de bassin versant du Bléquin (fiche action VI.3.2)

Dans le cadre de la lutte contre les inondations de la rue de Fol Penser à Bléquin, l'avant-projet a été présenté au comité de pilotage en fin d'année 2011. A ce stade de l'étude, les estimations financières étant très élevées vis-à-vis de la problématique à traiter, différents scénarios d'aménagement ont été définis. Le comité de pilotage s'est positionné sur la réalisation de quatre ouvrages de rétention (début 2012).

Ce scénario a été présenté aux propriétaires et riverains concernés par l'emprise des sites. Au vu des remarques et des oppositions soulevées lors de cette réunion, le comité de pilotage s'est réuni le 17 septembre dernier pour définir les suites à donner à l'étude. Il a été conclu que le projet ne pourrait être réalisé sans déclaration d'utilité publique. Les dommages directs étant faibles (aucune habitation directement inondée), les travaux ne résolvant pas entièrement la problématique, l'utilité publique serait difficilement justifiable même si les dommages indirects sont importants (sécurité publique). Le comité de pilotage s'est donc repositionné sur le scénario de 2 ouvrages où les contraintes foncières sont moins contraignantes tout en affichant que le programme de travaux ne résoudrait que partiellement la problématique. Ce scénario a été présenté et approuvé par le conseil municipal de Bléquin.

Désormais, une consultation est en cours pour la réalisation d'études géotechniques. Ces résultats permettront d'élaborer la phase projet du marché de maîtrise d'oeuvre.

La rétention en tête de bassin versant du ruisseau d'Acquin (fiche action VI.3.3)

Un projet d'amélioration de la capacité d'écoulement au niveau du carrefour du centre-bourg est en cours. Les travaux prévus vont être réalisés de manière conjointe avec le projet d'assainissement du village.

Le dossier de consultation des entreprises a été réalisé par le maître d'œuvre. Il est proposé d'organiser prochainement une réunion pour évoquer la coordination des travaux de lutte contre les inondations avec ceux concernant l'assainissement.

Dans le cadre de la création d'ouvrages de rétention en amont du village, des levés topographiques sont en cours afin de finaliser la phase de conception.

La maîtrise des ruissellements (fiche action VI.4)

Monsieur PRETRE poursuit sur la maîtrise des ruissellements sur les versants agricoles.

Mesures Agro-Environnementales

Le bilan de l'animation des MAET est présenté pour la campagne 2012. Au travers de deux réunions d'informations et des contacts directs qui ont été pris, 17 exploitants du bassin versant de l'Aa ont été informés sur ce dispositif qui, en contre partie d'aides financières, encourage l'exploitant à adapter ses pratiques pour améliorer l'environnement (lutte contre l'érosion, qualité des eaux, paysage). Ce dossier est un contrat passé avec l'Etat sur une durée de 5 ans.

Avec l'accompagnement du technicien du SmageAa, ce sont 9 agriculteurs qui se sont engagés dans cette démarche volontaire en déposant un dossier. Ceci représente les engagements suivants :

- Gestion extensive de prairie (100 U azote) : 28,45 ha
- Mise en place de surfaces enherbées : 3,19 ha
- Entretien annuel de haie : 21 365 m.
- Entretien de haie libre (2 fois /5ans) : 840 m.
- Coûts sur 5 ans (avant instruction) : 96 000 €

Pour 2013 le SmageAa souhaite de nouveau se porter opérateur sur l'enjeu « Erosion » pour pouvoir proposer et animer cet outil sur son territoire. Il est à noter que l'année 2013 sera la dernière où cet outil sera présent sous cette forme. A partir de 2014, les évolutions de la Politique Agricole Commune (PAC) et de son financement Européen devraient déboucher sur de nouveaux dispositifs.

Le bilan des 4 premières années d'animation est également présenté :

Année	Nbr de dossiers	Gestion extensive de prairie permanente (100 U Azote) NP_SAA_HE1 (101€)	Création et entretien d'un couvert herbacé (100 U Azote) NP_SAA_HE2 (259€)	Entretien annuel de haies non mitoyennes NP_SAA_HA 1 (5) (0,86€)	Entretien annuel de haies mitoyennes NP_SAA_HA 2 (6) (0,47€)	Entretien de haies libres et fascines non mitoyennes NP_SAA_HA 3 (0,34€)	Entretien de haies libres mitoyennes NP_SAA_HA4 (0,19€)	Coûts Total sur 5 ans (financements Etat)
2009	12	72,59 ha	6,68 ha	13 126 m	8 637 m	2 635 m	860 m	127 343,80 €
2010	16	49,36 ha	14,14 ha	23 790 m	19 348 m	909 m	2 024 m	194 471,00 €
2011	18	162,37 ha	20,29 ha	18 455 m	15 627 m	1 293 m	765 m	227 277,20 €
2012	9	28,45 ha	3,19 ha	12 997 m	8 498 m	73 m	765 m	95 206,55 €
TOTAL	55	312,77 ha	44,30 ha	68 368 m	52 110 m	4 910 m	4 414 m	644 298,55 €

Répartition des 55 dossiers par rapport au siège d'exploitation de 2009 à 2012 :

- 3 Communauté d'Agglomération de St Omer
- 21 Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- 10 Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues
- 15 Communauté de communes d'Hucqueliers et Environ
- 3 Communauté de Communes de Desvres/Samer
- 3 Autres EPCI

Fonds d'aide diguettes végétales

Sur l'hiver 2011-2012 le SmageAa a, comme les années précédentes, mis à disposition des exploitants agricoles son fonds d'aide à la mise en place de diguettes végétales afin de maîtriser les ruissellements en milieu rural et de lutter contre l'érosion des sols. Ainsi 8 ouvrages, soit 74 mètres, ont été installés en partenariat avec 3 agriculteurs pour un montant total de réalisation d'environ 1 200€.

Pour 2013 (hiver 2012-2013), des contacts sont déjà pris pour la réalisation de nouveaux ouvrages. Du fait des conditions pluvieuses de ces derniers mois, il est possible que la demande soit plus forte pour tenter de remédier à une problématique de ruissellements qui s'est fortement fait ressentir sur les parcelles agricoles.

Les autres fiches actions du PAPI

Les actions suivantes seront également engagées pour l'année 2013 :

- Fiche action II.1 – Station limnimétrique Acquin : un marché sera lancé au cours de l'année pour la mise en place d'une station de mesure sur le ruisseau. Celle-ci permettra de quantifier les apports du ruisseau vers l'Aa et pourrait être intégrée dans un second temps au réseau de vigilance de l'Aa afin d'améliorer la prévision des crues sur le bas de la vallée.
- Fiche action IV.2 – Guide des zones à risque marais Audomarois (sous maîtrise d'ouvrage Agence d'urbanisme) : l'objectif de ce guide est de sensibiliser les riverains, les aménageurs et les élus à la prise en compte du risque d'inondation dans les projets d'aménagement.
- Fiche action IV.3 – Suivi du PPRI Aa (sous maîtrise d'ouvrage Agence d'urbanisme) : l'étude a pour but d'étudier la prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme et de proposer des pistes d'amélioration.
- Fiche action V.1 – Réduction de la vulnérabilité sur site : lancement du programme à destination des entreprises pour l'année 2013. L'objectif est de proposer des diagnostics gratuits aux entreprises aboutissant à des préconisations d'aménagement afin de rendre leurs bâtiments plus résilients aux inondations.